

Gaz de France & d'ailleurs : ça explose ! (1)



Les coups de massue s'enchaînent pour 2,8 millions de clients d'Engie.

Au 1er septembre, ils ont à nouveau subi une hausse des tarifs réglementés du gaz de +8,7%

Une inflation prétextée "par la reprise économique mondiale observée depuis plusieurs mois et par la forte augmentation des prix du gaz sur le marché mondial due à un contexte exceptionnel".

Cette augmentation s'ajoute à celles des mois précédents : 4,4% en juin, presque 10% en juillet et encore 5,3% en août.

Pour les abonnés aux TRV, c'est un hold-up.

Mais ils ont de solutions pour abaisser la facture de gaz. Le marché est ouvert à la concurrence depuis 2007, et de nombreux acteurs promettent des prix plus attractifs que les tarifs réglementés : énergie (hors taxe) 13%, 17% voire 20% moins chère que celle des fournisseurs historiques ..Mais [Attention car beaucoup de contrats n'ont aucune garantie de prix.](#)

Le client a (pendant une période inconnue – plus ou moins longue) un prix respectant la promesse de départ. Mais passée cette période, le fournisseur est libre de modifier sa grille tarifaire comme bon lui semble, selon les fluctuations du marché.

source : Commission de Régulation de l'Energie (C.R.E.)

-

A suivre ...